

Aux actionnaires de la Société
Société des Boissons du Maroc (SBM)
Boulevard Ain Ifrane – Sidi Moumen
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société des Boissons du Maroc et de ses filiales (Groupe SBM), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.597.042 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 339.114 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1- Provision pour avantages aux personnels

- Risque identifié

La société a mis en place plusieurs régimes d'avantages à cotisations et prestations définies, principalement, de couverture des frais médicaux postérieurs à l'emploi et d'indemnités de fin de carrière.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle des avantages du personnel liés à ces engagements s'élève à 150 MMAD au 31 décembre 2025.

Comme indiqué dans la note A1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les engagements relatifs aux régimes à prestations définies sont évalués sur la base d'une méthode actuarielle rétrospective telle qu'admise par la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination du passif net comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements résultant des régimes à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu des montants de ces engagements, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour les évaluations des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi sous forme de régimes à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;

- Vérifier le caractère approprié des informations présentées dans l'état des engagements données et reçus au 31 décembre 2025.

2- Fond de consignation

- Risque identifié

La société dispose d'un fond de consignation (emballages consignés sous forme de : bouteilles, casiers et palettes) qui s'élève au 31 décembre 2025 à MMAD 15. Les variations de ce solde sont significatives sur cet exercice.

Le fond de consignation enregistre les montants perçus auprès des clients pour garantir la restitution de certains actifs d'emballages. La reprise de ces fonds intervient lorsque les obligations associées sont remplies ou lorsque les actifs ne sont pas retournés par les clients après une période déterminée. Cette évaluation repose sur l'importance du montant en jeu et sur le jugement significatif requis pour sa comptabilisation et sa présentation dans les états financiers.

L'analyse de l'évolution du fonds de consignation des bouteilles sur les trois dernières années montre une tendance à la hausse du fond de consignation des bouteilles par rapport au chiffre d'affaires lié au verre consigné qui suit une trajectoire inversement proportionnelle.

Comme indiqué dans la note A1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), le fond de consignation est évalué sur la base des entrées et sorties des emballages consignés sur système moyennant une reprise annuelle du fond de consignation des bouteilles représentent la part la plus significative dans le fond. L'évaluation de cette reprise s'appuie sur des bouteilles non retournées à partir du rapprochement entre le nombre de bouteilles consignées et celles équivalentes aux casiers consignés.

La réalité économique du marché et le volume des flux de consignation auprès des clients rend difficile la réalisation d'inventaires physiques pour assurer un rapprochement avec la dette consignée.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation du fond de consignation comme un point clé de notre audit compte tenu des montants significatifs, des mouvements importants et du jugement inhérent à la détermination de la méthode de reprise de ce fond.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour la gestion des flux de consignation et déconsignation sur système.

Nos travaux ont consisté à :

- Examiner les politiques comptables adoptées par la société concernant la comptabilisation des fonds de consignation et leur reprise.
- Analyser les contrats types conclus avec les clients afin d'évaluer les clauses spécifiques encadrant la restitution des fonds de consignation.
- Fiabiliser la base de l'extraction et rapprochement avec les données au niveau du système.
- Vérification des calculs effectués par la direction pour la reconnaissance des reprises et leur conformité aux principes comptables applicables.

- Analyse de l'impact des deux méthodes d'évaluation du fond de consignation (méthode basée sur les résultats d'un inventaire physique et celle basée sur les flux système).

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 23 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars

forvis mazars
76 Bd. Abdelmoumen, Koutoubia
7ème Etage, Casablanca 17
Tél : 05 22 42 84 23

Abdou Souleye DIOP
Associé

GROUPE DES BOISSONS DU MAROC

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

1- Liste des entreprises consolidées au 31 DECEMBRE 2025

Dénomination	Capital social en milliers de DH	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Boissons du Maroc (SBM)	282 965	100,00%	Société consolidante
Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCM)	117 354	65,00%	Intégration globale
La Clé des Champs	18 000	50,00%	Intégration globale
ASAO	200	100,00%	Intégration globale
Maropac	5 500	100,00%	Intégration globale
CMAR	77 771	100,00%	Intégration globale

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

forv/s mazars
Pour Identification

GROUPE DES BOISSONS DU MAROC

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

2- BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/25	31/12/24
ACTIF IMMOBILISE	814 791	861 926
Immobilisations incorporelles	11 445	24 103
Immobilisations corporelles	643 787	666 320
Immobilisations financières	1 264	2 135
Ecart d'acquisition	34 869	44 731
Impôts différés -actif	123 426	124 637
ACTIF CIRCULANT	1 541 600	1 434 084
Stocks et en cours	505 794	444 359
Créances d'exploitation	318 256	353 550
Créances diverses	142 642	68 792
Titres et valeurs de placements	574 908	567 383
TRESORERIE - ACTIF	104 117	94 736
TOTAL -ACTIF	2 460 508	2 390 746
PASSIF	31/12/25	31/12/24
FINANCEMENT PERMANENT	1 784 057	1 718 243
CAPITAUX PROPRES	1 597 040	1 540 899
Capital	282 965	282 965
Réserves consolidées	952 036	1 019 652
Résultat net de l'exercice	343 357	215 357
Intérêts minoritaires	18 682	22 925
Provisions pour risques et charges	186 173	175 817
Dettes de financement	844	1 527
PASSIF CIRCULANT	591 282	612 559
Dettes d'exploitation	272 531	341 744
Dettes diverses	290 289	238 743
Autres provisions	28 462	32 072
TRESORERIE - PASSIF	85 169	59 944
TOTAL - PASSIF	2 460 508	2 390 746

GROUPE DES BOISSONS DU MAROC

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

3 - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025

	(en milliers de dirhams)	
	31/12/25	31/12/24
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 187 006	2 874 766
Ventes de marchandises	294 913	231 642
Ventes de biens et services	2 785 323	2 630 990
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 080 236	2 862 632
Variation des stocks et autres produits	106 770	12 134
CHARGES D'EXPLOITATION	2 663 261	2 460 754
Achats revendus et consommés	683 058	663 733
Impôts et taxes	1 362 769	1 232 436
Charges de personnel	189 962	181 069
Autres charges d'exploitation	304 026	263 497
Dotations d'exploitation	123 446	120 019
RESULTAT D'EXPLOITATION	523 745	414 012
RESULTAT FINANCIER	359	8 066
RESULTAT COURANT	524 104	422 078
RESULTAT NON COURANT	17 813	-61 596
RESULTAT AVANT IMPOTS	541 917	360 482
Impôts sur les résultats	192 941	134 370
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	9 862	9 862
RESULTAT NET CONSOLIDE	339 114	216 250
- RESULTAT NET PART DU GROUPE	343 357	215 357
- INTERETS MINORITAIRES	-4 243	893

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

GROUPE DES BOISSONS DU MAROC

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

4 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net des sociétés intégrées	339 114	216 250
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations d'exploitation	112 168	120 379
Variation des impôts différés	1 798	(11 822)
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	(32 230)	(39 905)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	420 851	284 902
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(121 267)	(121 383)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	299 584	163 519
Acquisition d'immobilisations	(100 768)	(109 845)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	75 529	56 907
Incidence des variations de périmètre		0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	(25 240)	(52 938)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(282 965)	(452 744)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	(2 500)
Diminution des immobilisations financières	987	451
Diminution des dettes de financement	(685)	(685)
Subvention d'investissements		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	(282 663)	(455 478)
Variation de la Trésorerie (I+II+III)	(8 319)	(344 897)
Trésorerie d'ouverture	602 175	947 072
Variation de la trésorerie	-8 319	(344 897)
Trésorerie de clôture	593 856	602 175

forvis mazars
Pour Identification

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

GROUPE DES BOISSONS DU MAROC

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	(en milliers de dirhams)							
	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 1er janvier 2024	282 965	0	0	1 472 393		1 755 358	24 531	1 779 889
Variation de capital	-					-		-
Dividendes distribués			-	452 744	-	452 744	- 2 500	-455 244
Titres d'autocontrôle						-		0
Variation de périmètre						-		0
Résultat de l'exercice					215 357	215 357	893	216 250
Ecart de conversion						-		0
Autres variations						-		0
Au 31 DECEMBRE 2024	282 965	0	0	1 019 649	215 357	1 517 971	22 924	1 540 895
Au 1er janvier 2025	282 965	0	0	1 235 006		1 517 971	22 924	1 540 895
Variation de capital	0					-		-
Dividendes distribués				-282 965		-282 965	0	-282 965
Titres d'autocontrôle						-		-
Variation de périmètre						0		0
Résultat de l'exercice					343 357	343 357	-4 243	339 114
Ecart de conversion						-		-
Autres variations						0		0
Au 31 DECEMBRE 2025	282 965	0	0	952 041	343 357	1 578 363	18 681	1 597 044

forvis mazars
Pour Identification

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION